

Update Briefing

Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°44

Tunis/Bruxelles, 19 décembre 2014

Elections en Tunisie : vieilles blessures, nouvelles craintes

I. Synthèse

Le duel qui oppose le président sortant Moncef Marzouki à l'ancien chef de gouvernement Béji Caïd Essebsi dans le cadre du second tour de la présidentielle, prévu le 21 décembre 2014, révèle les lignes de fracture de la société tunisienne que les élites politiques croyaient avoir résorbées grâce à leur sens du consensus et du compromis. La cartographie électorale des législatives et du premier tour montre une Tunisie divisée entre un Nord en grande partie pro-Essebsi et son parti Nida Tounes, et un Sud majoritairement pro-Marzouki et favorable au parti islamiste An-Nahda. Afin d'éviter que les craintes réciproques finissent par conduire à des violences, le vainqueur de ce premier scrutin présidentiel libre et concurrentiel devra d'abord reconnaître les inquiétudes de l'électorat du vaincu. Pouvoir exécutif et législatif devront s'engager de concert à traiter la question du déséquilibre régional et prévenir les risques de blocage institutionnel ou de répression des oppositions.

Alimentées par les propos parfois incendiaires des finalistes du second tour et de leurs entourages, plusieurs névroses nationales refoulées par des décennies de dictature ont ainsi refait surface. Le mythe qui entoure la fonction du chef de l'Etat, forgé par plus d'un demi-siècle d'hypertrophie de la présidence, revient en force et exacerbe la confrontation de ces opinions tranchées qui se nourrissent des blessures du passé : éradication brutale du mouvement islamiste sous le président déchu Zine al-Abidine Ben Ali, conflits violents datant de l'indépendance (entre partisans du premier président, Habib Bourguiba, et ceux de son ennemi juré, Salah Ben Youssef) ; antagonismes entre classes sociales ; rivalités entre élites établies (de Tunis et de la côte est) et émergentes (du Sud et de l'intérieur).

De plus, les alliés respectifs de Marzouki et d'Essebsi considèrent leur lutte comme une énième bataille dans une guerre froide à l'échelle régionale, notamment autour de la question islamiste. La Tunisie est ainsi une caisse de résonance des conflits idéologiques qui agitent la région, de la déchirure syrienne et de la montée de l'Etat islamique au Levant à la polarisation politique violente en Libye et Egypte. Les inquiétudes des uns et des autres, retour de la dictature et de la répression d'un côté, crise institutionnelle, renforcement de la fracture Nord/Sud et chaos de l'autre, sont alimentées par la sensibilité nationale au sort des autres pays du « printemps arabe ».

Comme prélude à une charte de responsabilité politique garantissant notamment la préservation des acquis démocratiques et la lutte commune pour l'équilibre entre les gouvernorats, le perdant de l'élection présidentielle devrait, par exemple, adresser une lettre ouverte exprimant ses craintes (et celles de son électorat) au gagnant, qui s'engagerait à y répondre de manière publique. La définition des appréhensions de part et d'autre pourrait contribuer à calmer les tensions, surtout en cas d'écart réduit entre les deux candidats.

Ceci pourrait être suivi de l'engagement du gouvernement, de la présidence et de l'Assemblée des représentants du peuple à répondre ensemble aux craintes les plus répandues dans la société. La signature d'une charte de responsabilité politique, prenant en compte l'échange entre les candidats présidentiels et évoquant les craintes de l'électorat du perdant et celles des autres citoyens, aiderait la Tunisie à résoudre ses contradictions entre ordre et liberté et surmonter les défis qui se présenteront inéluctablement. La communauté internationale pourrait appuyer une telle initiative, laquelle chercherait à prolonger l'esprit de consensus de 2014 sans occulter les véritables clivages qui traversent la société. Ceci permettrait notamment de réduire les retombées néfastes de la polarisation régionale. Face à la maigre récolte du « printemps arabe », la Tunisie reste le dernier espoir d'une transition démocratique réussie. Elle a tout intérêt, comme ses partenaires, à poursuivre dans cette voie exceptionnelle.

II. L'enjeu présidentiel

Si les enjeux de ce scrutin semblent dépasser le pays, les finalistes du second tour de l'élection présidentielle, Béji Caïd Essebsi (39,46 pour cent au premier tour) et Mohammed Moncef Marzouki, (33,43 pour cent) sont moins des chefs de clans à vocation régionale que des intermédiaires autour desquels de multiples intérêts partisans nationaux gravitent.

A. La candidature de Béji Caïd Essebsi

En fondant Nida Tounes en 2012, Béji Caïd Essebsi a donné corps à un mouvement politique original. Celui-ci a réintégré des adeptes plus ou moins réformateurs du parti dissous de l'ancien président Ben Ali, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), tout en les diluant dans une nouvelle famille réunissant, bon gré mal gré, démocrates, travaillistes et libéraux, effrayés par l'absence de machine politique en mesure de faire face aux islamistes disciplinés d'An-Nahda. Depuis les élections législatives d'octobre 2014, Nida Tounes est désormais la première force à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) avec 86 sièges sur 217, contre 69 pour la formation islamiste.

Si Essebsi – un Tunisois issu d'une famille de l'administration beylicale et ministre de l'ère Bourguiba – incarne l'élite traditionnelle tunisienne, ses électeurs appartiennent, en général, aux classes moyennes de la capitale et de la côte est.¹ Ceux-ci déclarent souvent qu'il faut désormais « siffler la fin de la récréation », se mettre au travail dans l'intérêt de la nation, restaurer le prestige et l'autorité de l'Etat en appliquant les lois et, surtout, fermer la parenthèse de cette période transitoire qui

¹ L'administration beylicale désigne l'administration ottomane (1574-1957).

n'a fait qu'affaiblir le pays en le laissant aux mains d'apprentis sorciers qui ont failli le détruire.²

Les pro-Essebsi considèrent que Marzouki, bien que laïque, est en train de « s'allier avec le diable » (c'est-à-dire les salafistes, radicaux ou non), pour rester à la tête de l'Etat, qu'il bénéficie du soutien de la Turquie, du Qatar et de l'appareil du parti islamiste An-Nahda. Personnalité rigide et incontrôlable, son éviction du palais présidentiel de Carthage pourrait le conduire à contester la validité du scrutin – étant donné qu'il a déjà évoqué publiquement la probabilité de fraudes.³ A l'inverse, pour ses détracteurs, son maintien signifierait, purement et simplement, l'impossibilité de gouverner le pays.

Bien que les prérogatives constitutionnelles du président soient limitées, Marzouki serait décidé à les utiliser pour créer des crises politiques, en dissolvant par exemple l'ARP si, quatre mois après avoir désigné un Premier ministre, celle-ci ne lui accordait pas la confiance.⁴ De plus, sa vision diplomatique et militaire, pro-« printemps arabe » et complaisante envers le terrorisme jihadiste serait inconciliable avec le prochain chef de gouvernement, qui sera élu par la nouvelle majorité parlementaire dominée par Nida Tounes.

Le futur Premier ministre, selon plusieurs hauts fonctionnaires, doit pouvoir opérer le virage à 180 degrés tant attendu dans les domaines des affaires étrangères (notamment l'alignement sur l'axe régional dirigé par l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et l'Egypte) et de la sécurité (une lutte antiterroriste beaucoup plus ferme) sans rencontrer d'embuche au niveau de la présidence.⁵ Tout blocage serait le prélude à une nouvelle crise politique qui coûterait cher au pays et fragiliserait les institutions d'un Etat déjà affaibli.

B. *La candidature de Moncef Marzouki*

Mohammed Moncef Marzouki est originaire du Sud de la Tunisie, région « dite front-deuse et yousséfiste », d'où sont également issus de nombreux militants d'An-Nahda et qui a historiquement un sentiment d'abandon à l'égard de la capitale et du Sahel (côte est).⁶ Il est l'un des architectes de l'alliance entre sécularistes et islamistes de la

² Entretiens de Crisis Group, sympathisants de Nida Tounes, Tunis, novembre-décembre 2014.

³ « Moncef Marzouki : Sans falsification, il n'est pas possible à l'autre candidat de nous vaincre ! (vidéo) », Business News (businessnews.com.tn), 9 décembre 2014. La presse tunisienne est en grande majorité hostile à Marzouki. Ses détracteurs le qualifient de « Tartour », c'est-à-dire de marionnette, en référence à la faiblesse de ses prérogatives illustrée au moment de l'affaire de l'extradition de Mahmoudi Baghdadi, pilier du régime de Mouammar Kadhafi, réfugié en Tunisie après la chute du guide libyen et renvoyé en Libye sur décision du Premier ministre tunisien malgré le refus de principe de la présidence. La plupart des proches collaborateurs de Marzouki se sont éloignés de lui et le dépeignent comme une personnalité instable. Marzouki s'est également distingué par son discours « révolutionnaire » contre l'ancien régime et certaines décisions à l'emporte-pièce comme la publication en pleine crise politique, en décembre 2013, d'un livre noir intitulé *Le système de propagande sous Ben Ali*, décrivant, détails et listes nominatives à l'appui, la corruption qui régnait au sein des médias durant la dictature.

⁴ Voir Article 89 de la Constitution de la République tunisienne, promulguée le 27 janvier 2014.

⁵ Entretiens de Crisis Group, hauts fonctionnaires, Tunis, novembre 2014. Selon la nouvelle Constitution, le président de la République est en effet compétent pour nommer et révoquer le personnel des hautes fonctions militaires et diplomatiques en consultation avec le chef du gouvernement.

⁶ Les yousséfistes désignent les partisans de Salah Ben Youssef. Né sur l'île de Djerba dans le Sud, celui-ci dirigeait l'appareil du Néo-Destour de 1934 à 1955 (le principal parti politique qui a encadré le mouvement national, créé par Habib Bourguiba, premier président tunisien de 1957 à 1987). Du-

Troïka. Elu à la magistrature suprême par l'Assemblée nationale constituante (ANC) fin 2011, il mise sur sa réélection, alors que le bilan de cette coalition (surtout du point de vue économique) est fortement mitigé. Il a réussi néanmoins à s'extraire de son petit parti, le Congrès pour la République (CPR), pour incarner la « défense de la révolution », notamment aux yeux des bases d'An-Nahda, mécontentes des compromis successifs de leur direction et capables de se mobiliser au niveau électoral.

Le vote Marzouki serait celui des « laissés-pour-compte » et constitue presque un marqueur identitaire reflétant des caractéristiques sociologiques :

- ❑ économiques et sociales : milieux défavorisés ou frange de la bourgeoisie sfaxienne et djerbienne en concurrence avec la bourgeoisie tunisoise et sahélienne ;⁷
- ❑ régionales : gouvernorats frontaliers notamment du Sud-Est ;⁸
- ❑ démographiques : jeunes célibataires de sexe masculin ;⁹ et
- ❑ idéologiques : pro-islamistes, « révolutionnaires » ou plus simplement « anti-establishment ».¹⁰

Les pro-Marzouki craignent que l'arrivée de Béji Caïd Essebsi au palais de Carthage ne rende irréversible une « restauration autoritaire » qu'ils ressentent depuis juillet

rant la décolonisation, les yousséfistes se sont opposés aux conventions franco-tunisiennes du 3 juin 1955 qui spécifiaient que la France contrôlerait la sûreté intérieure et extérieure de la Tunisie pendant dix ans. Ils revendiquaient, au contraire, l'indépendance totale et immédiate (celle-ci fut obtenue en 1956). La lutte entre yousséfistes et bourguibistes a failli dégénérer en guerre civile et a fait des centaines, voire des milliers de morts. Youssef sera assassiné en 1961 en Allemagne sur l'instigation de Bourguiba. Moncef Marzouki revendique une filiation yousséfiste par son père, partisan de Ben Youssef. Plusieurs islamistes et anciens militants d'extrême gauche sont membres de familles yousséfistes et/ou en assument ouvertement l'héritage. Béji Caïd Essebsi, lui, était militant du Néo-Destour et pro-Bourguiba et se déclare héritier du bourguibisme.

⁷ Sfax, une ville portuaire située à près de 300 kilomètres au sud de Tunis, est le poumon économique du pays. Les habitants de son centre historique sont décrits comme des conservateurs dotés d'un fort esprit capitaliste. L'île de Djerba, dans le Sud, de tradition ibadite (branche puritaine de l'Islam, distincte du sunnisme) est connue pour sa diaspora commerçante. Plusieurs habitants de Sfax et de Djerba affirment que la victoire d'Essebsi signifierait le maintien de la prédominance des Tunisois et des Sahéliens. Marzouki, originaire du Sud, même s'il n'est pas le candidat idéal, pourrait garantir à leurs yeux l'égalité des chances entre les régions, notamment au niveau de l'octroi des marchés publics aux entreprises. Il pourrait, de même, aider à mettre en œuvre la décentralisation. Entretiens de Crisis Group, habitants de Djerba et de Sfax, Tunis, Sousse, novembre-décembre 2014.

⁸ La cartographie électorale des législatives et du premier tour de la présidentielle montre un net clivage Nord/Sud, avec un Nord pro-Nida et Essebsi, et un Sud pro-Nahda et Marzouki. Suite aux déclarations de Béji Caïd Essebsi selon lesquelles les citoyens qui avaient voté pour Moncef Marzouki au premier tour de la présidentielle étaient des islamistes, extrémistes et salafistes, des mouvements de protestation ont éclaté dans le Sud-Est. Voir « Vidéo : Manifestation contre les propos de Béji Caïd Essebsi », Direct Info (directinfo.webmanagercenter.com), 27 novembre 2014.

⁹ En général, les bureaux de vote qui enregistrent une nette avance de Nida Tounes et de Béji Caïd Essebsi comptent sensiblement plus d'électrices que d'électeurs. Voir le site internet de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) (www.isie.tn). Entretiens de Crisis Group, habitantes de Tunis, novembre, décembre 2014. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, habitants du Kef, de Gafsa, de Sousse, Tunis, novembre 2014.

¹⁰ Plusieurs jeunes habitants des zones périurbaines populaires disent vouloir voter pour Marzouki par « petite vengeance » (*chmeta*) envers les élites du pays qui ne cessent de le dénigrer parce qu'il est originaire du Sud et donc étranger au sérail de la bourgeoisie tunisoise et sahélienne. Entretiens de Crisis Group, Tunis, novembre-décembre 2014.

2013.¹¹ En premier lieu, ils soulignent que plus de la moitié des 86 députés de Nida Tounes sont d'anciens membres actifs ou sympathisants du RCD, le parti de Ben Ali dissous après le soulèvement de décembre-janvier 2010-2011. Ainsi, selon eux, la justice transitionnelle serait en danger, comme en témoignent les pressions subies par l'Instance vérité et dignité (IVD), notamment sa présidente, Sihem Ben Sedrine, qualifiée de revancharde par la plupart des médias pro-Essebsi.¹² De plus, si Essebsi accède à la présidence, Nida Tounes contrôlera les nominations à la Cour constitutionnelle.¹³

Mais la principale menace, d'après eux, est que Nida Tounes bénéficiera du soutien de l'armée, de la garde présidentielle et des services de renseignement de la présidence. A ces trois forces s'ajouterait le gouvernement, notamment le ministère de l'Intérieur, que Nida Tounes convoite en premier lieu. Cet exécutif pourrait être formé avec une majorité parlementaire que le parti est en mesure d'obtenir sans le concours d'An-Nahda. S'y ajouteront également la plupart des milieux d'affaires, des corps professionnels, des syndicats ainsi que la quasi-totalité des médias qui sont acquis à Nida Tounes sur le plan idéologique, contrairement à l'ex-Troïka qui avait attiré leur hostilité.¹⁴ Cette coalition « contre-révolutionnaire » favoriserait ainsi une politique d'exclusion des oppositions.¹⁵

Les craintes sont donc partagées et reflètent les divisions multiples de la société tunisienne que la polarisation islamisme-sécularisme avait tendance à dissimuler. Mais chaque camp est surtout disposé – à tort – à grossir le trait, comme si l'avenir du pays et plus largement de la région se jouait dans ce scrutin : bataille entre l'ordre nationaliste et le chaos du printemps arabe, entre la contre-révolution et la révolution, entre la dictature de l'ancien régime et la démocratie.¹⁶

¹¹ « Si Béji Caid Essebsi accède à la présidence, il y aura six mois d'euphorie puis commencera l'éradication des oppositions mais de manière plus intelligente que sous Ben Ali. Essebsi va pousser Nahda à se défendre de manière perpétuelle jusqu'à ce que certains de ses partisans commettent une erreur, comme un petit acte de violence, et là, la machine de la répression va se remettre en marche. Qu'est-ce que An-Nahda aura dans les mains pour négocier au parlement ? Rien, surtout qu'ils savent qu'ils joueront avec des non démocrates rôtés à la violence. Essebsi, de toute façon, gouvernera sans passer par l'Assemblée, avec des circulaires et des décrets, comme Bourguiba et Ben Ali. Des contre-pouvoirs ? L'UGTT [principale centrale syndicale] va fléchir et arrêter les grèves, et la société civile ? De toute façon, il n'y a pratiquement que des associations qui reçoivent de l'argent de l'étranger, ça ils peuvent le stopper sans problème ». Entretien de Crisis Group, militant pro-Marzouki, Tunis, octobre 2014.

¹² Voir « Début de discordes dans l'instance de Sihem Ben Sedrine », Business News, 4 novembre 2014. Cette instance de justice transitionnelle, aux larges compétences, est chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et des droits économiques et sociaux (corruption) commises de 1955 à 2013. Elle a été mise en place en juin 2014 et est opérationnelle depuis décembre.

¹³ Entretiens de Crisis Group, sympathisants de Moncef Marzouki, Tunis, novembre 2014. Le président de la République et le président de l'Assemblée désignent chacun un tiers des membres de la Cour constitutionnelle. Le président de l'Assemblée actuel étant issu de Nida Tounes, si Essebsi accède à la magistrature suprême, deux tiers des membres de la Cour constitutionnelle seront nommés par Nida Tounes. Voir Constitution de la République tunisienne, op. cit.

¹⁴ La Troïka est une alliance gouvernementale qui a dirigé l'exécutif de décembre 2011 à février 2014. Elle était composée d'An-Nahda (islamiste), d'Ettakatol (séculariste, centre), le parti de Mustapha Ben Jaafar, le président de l'Assemblée nationale constituante (ANC), et du Congrès pour la République (CPR – séculariste, centre gauche), le parti du président Moncef Marzouki.

¹⁵ Entretiens de Crisis Group, militants pro-Marzouki, Tunis, novembre-décembre 2014.

¹⁶ Voir Jérôme Hertaux, « Combats pour la présidentielle : Comment comprendre et dépasser les peurs réciproques », Réalités (realites.com.tn), 4 décembre 2014.

III. L'étonnant succès du candidat Marzouki, expression des dissensions du parti islamiste ?

Depuis la fuite du président Ben Ali le 14 janvier 2011, les crises politiques ont, à chaque fois, semblé atteindre des seuils critiques avant que les dirigeants des principaux partis et syndicats ne les règlent par le haut, notamment dans le cadre du dialogue national durant la seconde moitié de 2013.¹⁷ Nombre de pays et d'instances internationales ont salué le pragmatisme de la formation islamiste An-Nahda ainsi que la mobilisation de la société civile, notamment l'Union générale tunisienne du travail (UGTT, la principale centrale syndicale) et l'Union tunisienne de l'industrie et de l'artisanat (UTICA, le syndicat patronal). Celle-ci, en l'absence d'un acteur capable de s'imposer, avait permis d'accélérer sinon de poursuivre le processus constitutionnel (achever la Constitution), le processus électoral (mettre sur pied la nouvelle instance supérieure indépendante chargée de superviser le prochain scrutin), et le processus gouvernemental (discuter du choix d'un nouveau Premier ministre consensuel chargé de former un gouvernement de technocrates).¹⁸

Or, le consensus horizontal entre partis politiques et associations syndicales et professionnelles a renforcé les dissensions verticales entre élites et subordonnés au sein d'An-Nahda. Le succès de Marzouki au premier tour de l'élection présidentielle constitue l'expression de ces dissensions.

Ainsi, dès l'été 2013, alors que le président Mohammed Morsi était renversé en Egypte, la direction d'An-Nahda a pris la mesure du nouveau rapport de force régional largement défavorable aux mouvements issus du courant des Frères musulmans. Elle a encouragé ses militants à composer avec les formations politiques, les milieux d'affaires et médiatiques, la puissante centrale syndicale et les corps professionnels, particulièrement sécuritaires, traditionnellement réfractaires à l'islamisme. Ceci s'est traduit notamment par le départ d'An-Nahda du gouvernement en janvier 2014 après la promulgation de la Constitution ainsi que par ses appels répétés au consensus, c'est-à-dire à la création d'une future coalition entre islamistes et sécularistes plus substantielle que l'ex-Troïka, dont les membres bénéficieraient chacun de relais au sein de la société (associations, syndicats, organisations professionnelles, militants politiques).

Mais de concession en concession et à mesure de son adaptation à la nouvelle donne géopolitique, la direction d'An-Nahda a fini par se retrouver en porte-à-faux avec ses dizaines de milliers de militants de base et surtout ses centaines de milliers de sympathisants. Sur le fond, malgré le travail pédagogique des dirigeants du parti, nombre d'entre eux sont restés convaincus, depuis les premières élections d'octobre 2011, que le meilleur rempart contre le retour d'une dictature qui prendrait de nouveau l'islam politique pour cible était d'« immuniser la révolution », c'est-à-dire de s'imposer dans un environnement intérieur hostile en s'enracinant dans les centres de pouvoir et en empêchant les personnalités de l'ancien régime de se réorganiser politiquement.¹⁹

¹⁷ Voir le briefing Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°37, *L'exception tunisienne : succès et limites du consensus*, 5 juin 2014.

¹⁸ Voir le briefing de Crisis Group, *L'exception tunisienne*, op. cit.

¹⁹ Comme le déclarait un jeune militant d'An-Nahda en septembre 2012 durant un rassemblement pro-islamiste sur la Place du gouvernement dans la capitale : « il faut assainir l'administration, la magistrature et les médias et immuniser la révolution contre le retour des RCDistes [partisans du

Or, les responsables du parti islamiste ont à plusieurs reprises fait le contraire, anticipant, en un sens, l'évolution défavorable du rapport de force à l'échelle nationale et internationale : ils ont négocié en faisant profil bas alors qu'An-Nahda avait encore des cartes en main. Si cette stratégie a favorisé la paix civile, elle a également à la fois profondément déçu les bases islamistes et amplifié les attentes de l'opposition la plus résolument anti-islamiste, en l'occurrence la formation pro-Essebsi Nida Tounes.

Contrairement aux prévisions de la plupart des islamistes qui estimaient remporter les élections législatives du 26 octobre 2014, An-Nahda a obtenu dix-sept sièges de moins que la formation d'Essebsi (soit 69 contre 86 sur 217). Cette déroute a réveillé de nombreuses craintes chez les militants et sympathisants d'An-Nahda. Plusieurs d'entre eux ont reproché à la direction du parti d'avoir déserté le terrain local ou d'avoir permis aux réseaux clientélistes électoraux de l'ex-RCD (parti de Ben Ali) de s'activer pour le compte de Nida Tounes plusieurs mois avant le scrutin. Celle-ci aurait, par exemple, laissé le gouvernement dit de « technocrates » de Mehdi Jomaa (au pouvoir depuis janvier 2014) revenir sur les nominations partisans prévues par la feuille de route du quartet d'associations qui a conduit le dialogue national en 2013.²⁰ D'après eux, les chefs de l'organisation islamiste auraient, de manière plus ou moins consciente, planifié la défaite électorale d'octobre 2014 afin de préserver le parti de la répression. En effet, obtenir un score trop élevé aurait, de ce point de vue, suscité une grande hostilité de la part de l'administration et des médias et fait courir le risque du renforcement de l'opposition anti-islamiste, voire d'un coup sécuritaire, étant donné le rapport de force défavorable aux partis issus des Frères musulmans à l'échelle régionale.

Cette crainte remonte aux élections législatives d'avril 1989, durant lesquelles le parti An-Nahda avait présenté de nombreuses listes indépendantes et obtenu un score élevé (entre 20 et 25 pour cent avant falsification des résultats par le ministère de l'Intérieur), ce qui avait précipité la décision des autorités de l'éradiquer. Le traumatisme de la répression du début des années 1990, renforcé par le sort subi par les Frères musulmans égyptiens sous le régime d'Abdelfattah al-Sisi est évoqué par le dirigeant historique du mouvement d'An-Nahda, Rached Ghannouchi, lorsqu'il s'agit d'encourager les bases au compromis politique et au mariage de raison avec les ennemis d'hier. Selon lui, comme le dit un militant islamiste, « il faut accepter de négocier avec les forces qui nous sont hostiles sinon nous risquons de retourner en prison ou de connaître de nouveau l'exil ».²¹

Progressivement, le président de la République, Moncef Marzouki, a incarné aux yeux du public islamiste – sensible à son parcours de militant des droits de l'homme – l'inflexibilité révolutionnaire. Ses positions déroutantes et intransigeantes, carac-

RCD dissous, parti de Ben Ali] ! ». Entretien de Crisis Group, jeune activiste islamiste, Tunis, septembre 2012.

²⁰ D'après un militant islamiste, cette question de révision des nominations n'était qu'un prétexte pour remettre les figures de l'ancien régime à des postes stratégiques permettant de contrôler les ressources clientélistes électorales. « Même si le parti dispose d'un veto sur les nouvelles nominations dans les administrations régionales et locales, l'objectif premier de ce mouvement est de remettre les proches de Ben Ali dans des postes de pouvoir qui leur permettront de rendre des services (emplois, logements, aides sociales) aux électeurs de Nida Tounes ». Entretien de Crisis Group, activiste d'An-Nahda, Tunis, mai 2014. Voir également le briefing de Crisis Group, *L'exception tunisienne*, op. cit.

²¹ Entretien de Crisis Group, militant islamiste, Tunis, octobre 2013.

térisées notamment par son refus de participer au dialogue national qui a conduit An-Nahda à quitter le gouvernement en janvier 2014, y ont largement contribué.²²

C'est ainsi que les déçus du pragmatisme et de l'esprit de conciliation de Rached Ghannouchi ont progressivement grossi les rangs des défenseurs de la réélection du chef de l'Etat, malgré les consignes de neutralité de la direction d'An-Nahda qui ne voulait pas compromettre une alliance gouvernementale et parlementaire envisagée avec Nida Tounes en soutenant ouvertement l'adversaire de Béji Caïd Essebsi. La direction islamiste a toutefois permis aux cadres intermédiaires de dépêcher des milliers d'observateurs électoraux et militants de terrain afin de faire contrepoids aux anciennes figures locales du parti de Ben Ali dissous, orientant les électeurs indécis vers Nida Tounes.²³ Grâce à ce soutien, le président sortant s'est hissé six points seulement derrière Béji Caïd Essebsi, pourtant frais vainqueur du scrutin parlementaire, malgré le faible score de son parti (le CPR) à ces élections (quatre sièges).²⁴

Plusieurs partisans de Marzouki prétendent que la présence d'activistes de terrain est indispensable le jour du scrutin. En effet, ils affirment que lors des législatives de 2014, Nida Tounes aurait obtenu plusieurs sièges de plus grâce à de subtiles fraudes. Selon eux, c'est en partie grâce au soutien d'An-Nahda durant le premier tour de la présidentielle que cette situation ne s'est pas reproduite.²⁵

L'une des questions clés de l'entre-deux-tours, qui se posera sous une autre forme à l'issue de l'élection, est celle de la position que va prendre la direction d'An-Nahda. Va-t-elle laisser les sections régionales et locales appuyer Moncef Marzouki avec la même vigueur qu'au premier tour ? A l'inverse, à défaut de pouvoir empêcher ses militants et sympathisants de voter pour le président sortant, va-t-elle le priver d'une partie de ses ressources (bureaux, observateurs, moyens de transport, clientélisme électoral) ? Étant donné l'écart apparemment faible entre les deux candidats, la seconde option ferait pencher la balance du côté de Béji Caïd Essebsi. Mais plusieurs nahdaouis affirment qu'ils ne pardonneraient pas ce choix à leur direction.²⁶

Deux conceptions s'affrontent donc au sein du parti islamiste. La première, pour l'instant partagée par la majorité des responsables centraux, consiste à se protéger d'une éventuelle répression, à l'image de celle du début des années 1990, en s'intégrant dans le système (participation au gouvernement mais surtout coalition parlementaire). Ceci suppose de faire confiance à Béji Caïd Essebsi, qui aurait assuré à Rached Ghannouchi qu'aucune chasse aux sorcières ne prendra An-Nahda pour cible tant qu'il sera président.²⁷

²² Ainsi, à l'été 2011, quelques mois avant la création de la Troïka, le parti de Moncef Marzouki, le CPR, avait refusé de signer un pacte d'honneur dans lequel les principaux partis politiques s'engageaient à limiter la période de rédaction de la Constitution à une année.

²³ Observations de Crisis Group, Tunis, 23 novembre 2014.

²⁴ Cela serait également lié à la campagne électorale plus énergétiquement du candidat Marzouki, qui, moins âgé que son adversaire, a pu parcourir le pays et participer à de nombreux rassemblements. Entretien téléphonique de Crisis Group, citoyen pro-Essebsi, novembre 2014.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, citoyens pro-Marzouki, Tunis, novembre 2014.

²⁶ Entretiens de Crisis Group, sympathisants et militants d'An-Nahda, Tunis, novembre 2014. Un membre d'An-Nahda affirme ainsi, « ce qu'ils sont en train de faire est une lamentable erreur. Ils risquent de le payer très cher. Miser sur Béji Caïd Essebsi c'est le crime que les Tunisiens n'oublieront pas ». Entretien de Crisis Group, militant islamiste, Tunis, novembre 2014.

²⁷ Entretiens de Crisis Group, sympathisants et militants d'An-Nahda, Tunis, novembre 2014. Voir également, Thierry Brésillon, « Béji Caïd Essebsi : 'Je garantis personnellement la sécurité des islamistes' en Tunisie », blog Tunisie Libre (blogs.rue89.nouvelobs.com/tunisie-libre), 8 décembre 2014.

La seconde, défendue par les sections régionales et locales, considère que la présence significative du parti islamiste au parlement (69 sièges sur 217) et au sein du futur gouvernement ne protégera de l'éventualité d'une répression que les dirigeants du mouvement qui occupent ces postes. A défaut de véritables garanties contre un retour de l'autoritarisme qui les réprimerait, il faut éviter la concentration des pouvoirs dans les mains de Nida Tounes. En effet, l'anti-islamisme déclaré de ce parti et les pressions saoudiennes et émiraties qu'il subirait pourraient encourager le développement ou le renforcement de courants, issus ou non de ses rangs, favorables à une répression contre les islamistes. Selon les cadres intermédiaires d'An-Nahda, il ne faut pas perdre un allié de poids en la personne de Marzouki, encore chef suprême des forces armées protectrices de la Constitution.²⁸

IV. Calculs et incertitudes politiques

Les calculs politiques relatifs à la formation du futur gouvernement et à une éventuelle alliance parlementaire entre An-Nahda et Nida Tounes sont également très importants, puisqu'ils détermineront la latitude politique du prochain exécutif. D'un côté, ils reposent en partie sur les résultats du second tour du scrutin présidentiel le 21 décembre. De l'autre, ils éclairent la capacité du pays à achever sa transition et construire un nouveau régime qui, en affrontant les problèmes urgents (questions économiques, sociales, sécurité des frontières, antiterrorisme, réforme des institutions notamment sécuritaires, lois mettant en œuvre la Constitution, décentralisation), pourrait contenir, et éventuellement apaiser, les divisions idéologiques, sociales et régionales tout en consolidant la démocratie.

Afin de disposer d'une majorité confortable permettant de légiférer, Nida Tounes (86 sièges sur 217) et An-Nahda (69) pourraient former une alliance parlementaire, qu'une coalition gouvernementale renforcerait. Or, ils ont du mal à vendre cette idée à leurs bases. Un grand nombre d'activistes et sympathisants de Nida Tounes ont voté pour ce parti par anti-islamisme et s'opposent diamétralement à ce projet.

De leur côté, la plupart des militants d'An-Nahda rejettent une alliance bilatérale Nahda/Nida, laquelle s'apparente selon eux à un mariage illicite.²⁹ Une union nationale plus large, dont la légitimité serait peu contestable en cas de montée soudaine des tensions, leur paraîtrait plus acceptable.³⁰ Cette union serait composée de la majorité des partis représentés à l'ARP et reposerait sur une charte politique dans l'intérêt du pays, qui engagerait les formations politiques à respecter la Constitution et préserver le multipartisme et les libertés fondamentales.

En un sens, le maintien de Moncef Marzouki au palais présidentiel encouragerait An-Nahda à entrer dans l'opposition parce que ses militants se sentiraient protégés de la répression qu'ils craignent, parce que leur allié demeure toujours chef suprême des forces armées. De son côté, Nida Tounes considérerait que le parti islamiste est à l'origine de ce tour de force. Il y aurait donc plus de chances, dans ce cas, que le parti d'Essebsi rejette également l'alliance gouvernementale et parlementaire malgré

²⁸ Entretiens de Crisis Group, sympathisants et militants d'An-Nahda, Tunis, novembre 2014.

²⁹ Entretiens de Crisis Group, militants d'An-Nahda, Tunis, novembre, décembre 2014. La constitution d'une nouvelle Troïka regroupant Nida Tounes, An-Nahda et l'Union patriotique libre (UPL, la troisième formation avec dix-sept sièges) n'est cependant pas à exclure.

³⁰ Entretiens de Crisis Group, militants d'An-Nahda, op.cit.

le risque de disposer d'une majorité inconfortable sans les islamistes. La victoire d'Essebsi, elle, rassurerait Nida Tounes sur son unité et pousserait peut-être plus facilement le parti vers la coalition avec An-Nahda.

La question de la succession de Béji Caïd Essebsi, âgé de 88 ans, se pose déjà au sein du parti, ce qui rend d'autant plus délicate la question de la prédiction des équilibres politiques à venir. Nida Tounes est davantage structuré autour de son dirigeant que d'un appareil. Et le parti risquerait ainsi de se scinder en plusieurs fractions, surtout si ses franges les plus anti-islamistes s'opposent à une alliance avec An-Nahda.³¹ Même si le parti d'Essebsi est assuré de conserver la présidence de la République intérimaire si, celui-ci, après avoir accédé à Carthage venait à disparaître, de nouvelles élections présidentielles devraient être organisées.³² Les luttes de succession deviendraient ainsi plus âpres, affaiblissant le mouvement et offrant la possibilité à un candidat islamiste ou pro-islamiste de briguer la magistrature suprême.

An-Nahda, pour sa part, a intérêt à écouter ses bases, et donc à soutenir Moncef Marzouki, afin de garantir sa stabilité et demeurer la pierre angulaire de l'ARP. En effet, celle-ci va sans doute changer plusieurs fois de physionomie, vu la probable réorganisation des forces politiques pour l'instant réunies sous l'égide de Nida Tounes, à moins que la création de nouveaux groupes parlementaires ne soit strictement encadrée.³³ Comme le note un ex-responsable du RCD, aujourd'hui militant du parti de Béji Caïd Essebsi, An-Nahda aurait ainsi toutes les chances de profiter du manque de cohésion interne au sein de Nida en devenant le pôle le plus stable autour duquel toute la vie de l'Assemblée va tourner. Le parti islamiste sera, en fin de compte, le véritable vainqueur des législatives et finira par diriger le pays, surtout s'il remporte les élections régionales et municipales prévues en 2015 et 2016.³⁴

Si les deux camps tireraient a priori profit de l'apaisement, en s'abstenant de favoriser la polarisation entre islamistes et anti-islamistes, aucun ne semble avoir avantage à former une coalition gouvernementale, surtout An-Nahda. Ce dernier, malgré la force de son appareil, semble avoir intérêt à refuser des ministères et des secrétariats d'Etat pour conserver une marge de manœuvre en tant qu'opposition parlementaire ; tenter de réaliser son *aggiornamento* idéologique (passer de mouvement islamiste à simple parti musulman conservateur) et se concentrer sur les prochains rendez-vous électoraux plutôt que de gérer au jour le jour sa relation conflictuelle avec le système. D'après plusieurs militants, ce choix lui permettrait, en fin de compte, de régler ses dissensions internes. An-Nahda cherche également à éviter de subir de nouveau un

³¹ Pour l'heure, Nida Tounes s'apparente plus à un rassemblement de militants autour d'une personnalité charismatique qu'à un parti politique disposant de structures centralisées et de représentations régionales et locales. Sa composition est hétéroclite : proches de Béji Caïd Essebsi sur une ligne de compromis historique avec An-Nahda ; anti-islamistes intransigeants et partisans du discours de l'ordre et de la sécurité, comme Mohsen Marzouk et Lahzar Akremi ; industriels et hommes d'affaires ; anciens militants du RCD, pro-Ben Ali ; personnalités et intellectuels et militants issus du mouvement féministe, syndical et de l'extrême gauche.

³² D'après l'Article 84 de la Constitution, si le chef de l'Etat décède, le président de l'ARP – en l'occurrence, Mohamed Ennaceur, vice-président de Nida Tounes et âgé, lui, de 80 ans – assurera l'intérim.

³³ Une possibilité déjà envisagée, selon les rumeurs dans les milieux politiques. Entretiens de Crisis Group, décembre 2014.

³⁴ Entretien de Crisis Group, ancien responsable du RCD, Tunis, novembre 2014.

vote sanction en cas d'impopularité des mesures politiques qu'il serait contraint de défendre s'il participait à une coalition gouvernementale.³⁵

Somme toute, la formation islamiste aurait les moyens de trouver une formule de soutien critique à l'égard de Nida Tounes : n'être ni dans l'opposition frontale ni dans l'alliance durable, ne pas intégrer le gouvernement, mais accorder ses voix en fonction des projets de loi organique et ordinaire. La composition du vote lors de la séance inaugurale de l'ARP consacrée à l'élection de son président (issu de Nida Tounes) et de ses vice-présidents (issus d'An-Nahda et de l'Union patriotique libre, UPL), début décembre 2014, montre déjà que les partis de Béji Caïd Essebsi et de Rached Ghannouchi peuvent accorder leur diapason en élisant des candidats communs.³⁶

V. Dépasser les contradictions

Quelle que soit la future physionomie du gouvernement et des alliances au sein de l'ARP, les clivages apparus lors de l'élection présidentielle risquent de perdurer, voire de s'aggraver. S'il est possible que la polarisation Marzouki/Essebsi qui précède ce scrutin ne soit qu'une effervescence superficielle qui montre que le compromis historique entre islamistes et destouriens est en train d'aboutir, la prudence reste de mise.³⁷ La campagne électorale est très tendue. Les tergiversations autour d'une alliance gouvernementale et parlementaire réunissant les ennemis d'hier cachent une absence réelle de consensus qui se traduit par une méfiance perpétuelle que la nouvelle Constitution est loin d'avoir dissipée.

Le consensus entre islamistes et anti-islamistes semble reposer, pour l'heure, sur un équilibre de la peur. Mais alors que les chances des deux finalistes paraissent aujourd'hui à peu près égales, c'est une société profondément divisée qui devra accepter qu'un seul d'entre eux ne la représente. Ainsi, dans ce contexte, les appels au calme demeurent nécessaires.³⁸ Cette atmosphère de division risque manifestement de rendre les dérapages plus dangereux (violences le jour du scrutin et surtout dans son sillage, multiplication des contentieux voire dénonciation de fraudes massives). Le perdant des élections et surtout le camp qu'il représente doivent pouvoir se retrouver dans la future configuration politique. A défaut, les clivages qu'ils expriment finiront, sans doute, par revêtir des formes plus violentes.

La phobie d'une nouvelle « prise de Carthage » montre que les principes d'alternance démocratique consacrés par la Constitution sont encore loin d'être synonymes de règles minimales de confiance et d'acceptation de l'adversaire. Pour résorber les fractures qui ont refait surface pendant la période électorale, celles-ci doivent d'abord être reconnues.

³⁵ Entretiens de Crisis Group, militants d'An-Nahda, Tunis, novembre 2014.

³⁶ Voir Monia Ben Hamadi, « Tunisie : une alliance entre Nida Tounes et Ennahdha ? Les uns accusent, les autres se défendent », Al Huffington Post (huffpostmaghreb.com), 5 décembre 2014.

³⁷ Le courant destourien, dont Nida Tounes fait partie, revendique l'héritage de Habib Bourguiba et, dans une moindre mesure, celui de Ben Ali.

³⁸ Voir « Présidentielle – Tractations politiques : L'Ordre des avocats appelle au calme », Business News, 28 novembre 2014 ; « Tunisie/Présidentielle : Rached Ghannouchi lance un appel au calme », Global Net (gnet.tn), 28 novembre 2014 ; « Chafik Sarsar : "L'appel à la haine et à la violence est un délit électoral" », Shems FM, 29 novembre 2014.

Dans un premier temps, le vaincu du scrutin pourrait adresser une lettre ouverte exprimant ses craintes au gagnant. Le vainqueur, se focalisant sur les principales inquiétudes, devrait garantir qu'en aucune façon celles-ci ne préfigurent l'avenir.

Dans un second temps, le futur gouvernement et la présidence, sous la supervision de l'ARP, pourraient signer une charte de responsabilité politique. Celle-ci pourrait favoriser le compromis historique désiré par une partie importante de la classe politique, tout en répondant aux peurs des bases militantes et des citoyens ordinaires qui sont généralement exclus de ce type d'accord. Ainsi :

- Le nouveau président pourrait s'engager à utiliser ses prérogatives constitutionnelles afin d'éviter les blocages institutionnels et non les renforcer ; respecter l'esprit démocratique et libéral de la Constitution malgré la demande d'ordre et de sécurité de nombreuses franges de la population ; et préserver une justice transitionnelle transparente qui ne se limite pas à de la « justice transactionnelle ».³⁹
- Les pouvoirs exécutif et législatif s'engageraient à faire de l'équilibre régional une priorité (mise en œuvre de la décentralisation, reconnaissance de la diversité des intérêts régionaux, non-discrimination des personnes et des entreprises originaires du Sud et de l'Ouest du pays dans le cadre d'embauches ou de marchés publics). La réconciliation entre la capitale, la côte et l'intérieur du pays devrait être l'exigence première des acteurs tunisiens et étrangers qui ont contribué à la réussite de cette transition. Par exemple, la création d'un fonds de développement administré par le secteur privé, qui accompagnerait les entreprises situées dans les régions délaissées, pourrait être envisagée.⁴⁰

Enfin, la communauté internationale, particulièrement les Etats-Unis, l'Union européenne, la France, l'Allemagne et l'Algérie, aurait son rôle à jouer dans la poursuite d'un tel accord, tout comme elle a participé aux sorties de crise précédentes. Ceci est important : la polarisation politique violente à l'échelle régionale déteint sur la politique intérieure. Nida Tounes et An-Nahda entretiendraient, outre de profondes affinités idéologiques, d'étroits rapports économiques et diplomatiques avec les parties prenantes de cette « guerre froide régionale ».⁴¹ Les Etats en première ligne de ce conflit, notamment l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Egypte, le Qatar et la Turquie, doivent donc être dissuadés de projeter leurs rivalités sur le sol tunisien.

L'exception tunisienne offre une garantie de stabilité que le voisin algérien semble rechercher et que nombre de pays de la région devraient envier. Comme les expériences des autres nations du « printemps arabe » le montrent, les révolutions peuvent échouer, basculer dans la violence aveugle ou finir victimes de leur propre succès. Celles qui conduisent à des lendemains plus heureux réussissent généralement à faire la synthèse de leurs contradictions, c'est-à-dire à trouver une voie médiane entre révolution et contre-révolution.

Tunis/Bruxelles, 19 décembre 2014

³⁹ L'expression désigne un ensemble de transactions discrètes qui permettent notamment d'extorquer des fonds aux hommes d'affaires en échange d'une immunité de circonstance.

⁴⁰ Ce fonds réunirait du capital en encourageant les prêts et dons du patronat tunisien et des instances financières internationales. Incitations fiscales ou amnistie pour des affaires de corruption sous l'ancien régime pourraient figurer parmi les mesures d'encouragement pour les entreprises tunisiennes.

⁴¹ Voir le briefing Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°41, *La Tunisie des frontières (II) : terrorisme et polarisation régionale*, 21 octobre 2014.

Annexe A : Carte de la Tunisie



Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 125 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux. Crisis Group publie également CrisisWatch, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et par Ghassan Salamé, doyen de l'École des affaires internationales de Sciences Po Paris. Ce dernier est également président par intérim de l'organisation du 1^{er} juillet au 31 août 2014.

Le nouveau président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno, prendra ses fonctions le 1^{er} septembre. Monsieur Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013. Il est actuellement professeur et directeur du Centre pour la résolution internationale des conflits à l'université de Columbia.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Bagdad/Souleimaniye, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotá, Dakar, Dubaï, Gaza, Islamabad, Istanbul, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New York, Pékin, Séoul, Toronto, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe ; en Asie : Afghanistan, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala, Mexique et Venezuela.

En 2014, Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations institutionnelles et de donateurs privés, ou elle s'apprête à renouveler ses relations avec certains d'entre eux. Crisis Group reçoit un soutien financier des agences et départements gouvernementaux suivants : l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence autrichienne pour le développement, le ministère canadien des Affaires étrangères, du commerce et du développement, l'Instrument de stabilité de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère belge des Affaires étrangères, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, le ministère finlandais des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations institutionnelles et privées suivantes : la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Adessium, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation Oak, la Fondation de Henry Luce, le Fonds Ploughshares, la Fondation Stanley, le Fonds Rockefeller Brothers, les Fondations Open Society, l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'Ouest, Humanity United, et VIVA Trust.

International Crisis Group

Siège

149 Avenue Louise
1050 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 2 502 90 38
Fax: +32 2 502 50 38
brussels@crisisgroup.org

Bureau de New York

newyork@crisisgroup.org

Bureau de Washington

washington@crisisgroup.org

Bureau de Londres

london@crisisgroup.org

Bureau de Moscou

moscow@crisisgroup.org

Bureaux régionaux

Crisis Group dispose également de bureaux dans plus de 30 villes différentes en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Consultez www.crisisgroup.org pour plus d'informations